

# L'emploi public

dans le Sud Loire

Dans le Sud Loire, l'emploi public occupe 1 salarié sur 5. Malgré ce poids, très peu d'informations sur l'emploi public avaient été collectées et analysées jusqu'à présent. Cette étude réalisée par Epures aide à mieux connaître la structure de l'emploi public, c'est-à-dire la répartition des emplois publics dans les différentes sphères (fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière) et à mieux appréhender le niveau de qualification des emplois occupés. Le Sud Loire a été comparé avec les aires urbaines de Metz, d'Orléans et de Besançon afin de dégager certaines spécificités.



## ► Une redistribution des emplois publics au profit des collectivités territoriales.

On compte 36 460 emplois publics dans le Sud Loire en 2001, soit 20% de l'emploi salarié total. Au regard des trois aires urbaines comparées, cette proportion est plutôt faible (30% à Besançon).

Poids des fonctions publiques dans l'emploi salarié total en 2001 sur les 4 territoires

	Sud-Loire	Besançon	Orléans	Metz
<b>Répartition de l'emploi salarié total</b>				
Emploi privé	80%	70%	79%	76%
Emploi public	20%	30%	21%	24%
<b>Répartition des emplois publics</b>				
Fonction publique d'Etat	51%	55%	57%	59%
Fonction publique territoriale	28%	23%	27%	24%
Fonction publique hospitalière	21%	22%	16%	17%

Bien que représentant les emplois les plus nombreux, la fonction publique d'Etat est sous-représentée par rapport aux trois autres aires urbaines. En effet, seulement 39 agents de l'Etat sont présents pour 1 000 habitants dans le Sud Loire contre 61‰ à Besançon ou 51‰ à Metz. L'absence de Préfecture de région et la présence moins importante de services déconcentrés de l'Etat (Rectorats, Directions Régionales...) expliquent cette différence.

Si le poids des agents territoriaux dans l'emploi public total est important (28% dans le Sud Loire en 2001 contre 23% à Besançon ou 24% à Metz), il est, en revanche, plus faible, au regard de la population résidente. Ainsi, à Besançon, le ratio atteint 25 agents territoriaux pour 1 000 habitants, 23‰ à Orléans et 21‰ à la fois à Metz et dans le Sud Loire.

Seule la fonction publique hospitalière reste relativement bien représentée sur le Sud Loire au regard des trois autres aires urbaines. Il existe un peu plus de 16 emplois hospitaliers pour 1 000 habitants dans le Sud Loire contre 14 pour les aires urbaines de Metz et d'Orléans. En revanche, l'aire urbaine de Besançon en comptabilise 24.

Nombre d'agents de la fonction publique pour 1000 habitants en 2001

	Sud-Loire	Besançon	Orléans	Metz
Fonction publique d'Etat	39 ‰	61 ‰	48 ‰	51 ‰
Fonction publique territoriale	21 ‰	25 ‰	23 ‰	21 ‰
Fonction publique hospitalière	16 ‰	24 ‰	14 ‰	14 ‰

Entre 1997 et 2001, les effectifs de la fonction publique territoriale ont progressé plus rapidement que ceux des autres fonctions publiques : + 1 235 salariés. Cette progression s'explique essentiellement par la hausse des effectifs dans les structures publiques départementales et régionales mais également par la mise en place et l'accroissement des intercommunalités (Communautés de communes, Communautés d'agglomération...).

Les effectifs de la fonction publique d'Etat ont également augmenté, mais dans une moindre mesure. Le nombre d'emplois hospitaliers est resté à peu près stable.

Evolution des effectifs des 3 fonctions publiques sur les quatre territoires de 1997 à 2001 (de 1999 à 2001 pour les emplois hospitaliers)

	Sud-Loire	Besançon	Orléans	Metz
Fonction publique d'Etat	+ 5,9 %	+ 7,5 %	+ 10 %	+ 14,5 %
Fonction publique territoriale	+ 13,8 %	+ 19,2 %	+ 10 %	+ 8,4 %
Fonction publique hospitalière	- 0,2 %	+ 7,2 %	+ 0,8 %	+ 3,4 %
<b>Total</b>	<b>+ 7 %</b>	<b>+ 10 %</b>	<b>+ 9 %</b>	<b>+ 11 %</b>

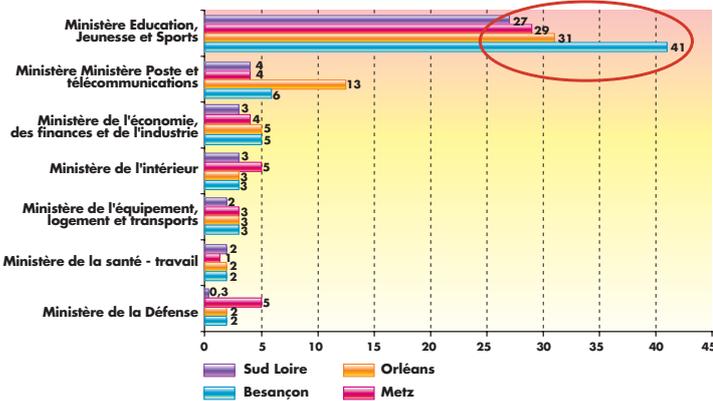
## ► La fonction publique d'Etat.

18 549 agents de l'Etat ont été recensés dans le Sud Loire en 2001. Parmi ceux-ci, 69% des agents de l'Etat sont comptabilisés dans le Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports. Le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de l'économie et de l'industrie suivent avec respectivement 8,8% et 7,4% des effectifs.

La présence des agents du Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports rapportée à la population résidente est inférieure dans le Sud Loire par rapport aux trois autres territoires : 27 agents de ce Ministère pour 1 000 habitants dans le Sud Loire contre 41‰ pour l'aire urbaine de Besançon, 31‰ pour Orléans et 29‰ pour Metz. Cet écart pourrait s'expliquer par la structure démographique de

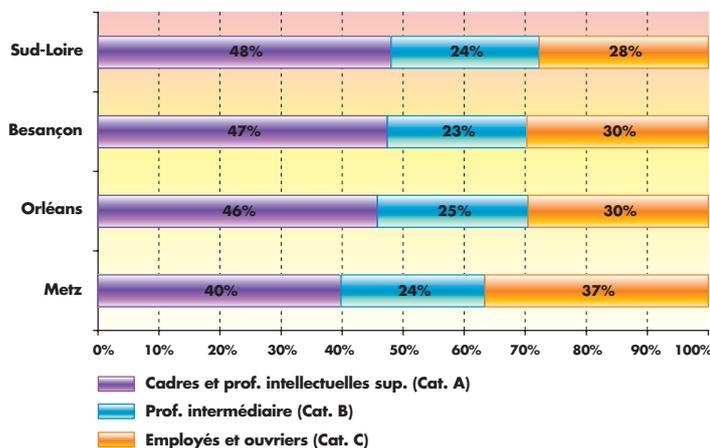
la population (moins de professeurs en raison d'un moindre effectif scolaire et étudiant ?).

Répartition par Ministère des agents de l'Etat pour 1000 habitants en 2001



Les agents de l'Etat dans le Sud Loire occupent principalement des fonctions de cadres et professions intellectuelles supérieures (48% en catégorie A). Cette proportion est similaire à celle observée pour les aires urbaines de Besançon et d'Orléans. Metz se distingue par une proportion de cadres plus faible et une proportion d'employés de catégorie C plus élevée.

Répartition par qualification des agents de l'Etat en 2001



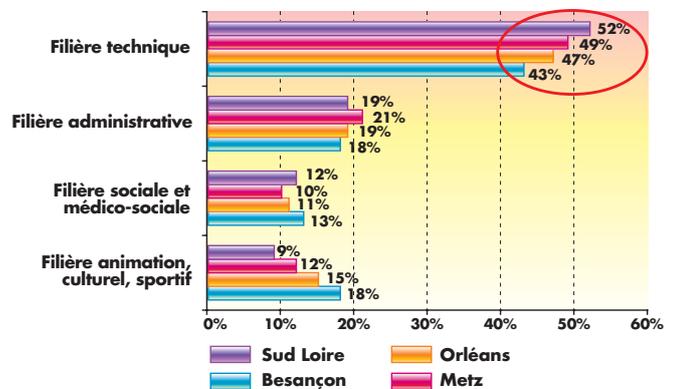
## La fonction publique territoriale.

Il y a **10 190 agents territoriaux** sur le Sud Loire en 2001. 86% d'entre eux travaillent au sein des communes et intercommunalités. L'évolution des effectifs a été forte dans les Départements et Régions (près de 500 emplois territoriaux créés en 4 ans).

La filière technique concentre la majorité des emplois. 52% des agents territoriaux travaillent dans les services techniques des collectivités territoriales. C'est 5 points de plus que la moyenne des trois autres aires urbaines.

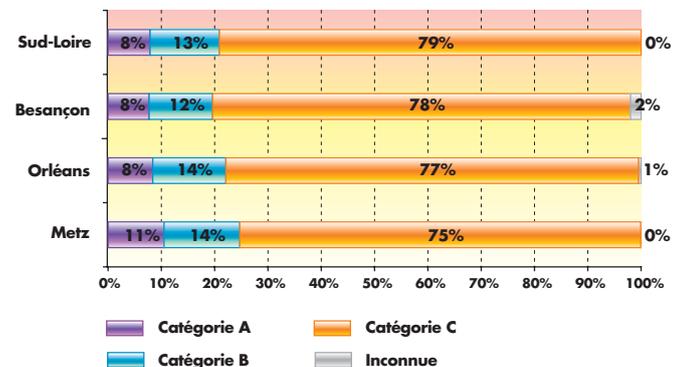
La filière animation, culture et sport est, à l'inverse, largement sous-représentée (9% des agents territoriaux sud ligériens contre 15% en moyenne dans les autres aires urbaines).

Répartition par filières des agents territoriaux en 2001



A l'inverse de la fonction publique d'Etat, les emplois de catégorie C sont les plus nombreux au sein de la fonction publique territoriale puisqu'ils regroupent 79% des effectifs dans le Sud Loire. Le poids des cadres est en-deçà de la moyenne nationale (7,9% contre 8,6%), mais un rattrapage est en cours actuellement (+34% en 4 ans pour le Sud Loire contre 9,7% pour Metz, 8,3% pour Besançon et 3,6% pour Orléans).

Répartition des effectifs territoriaux par catégorie

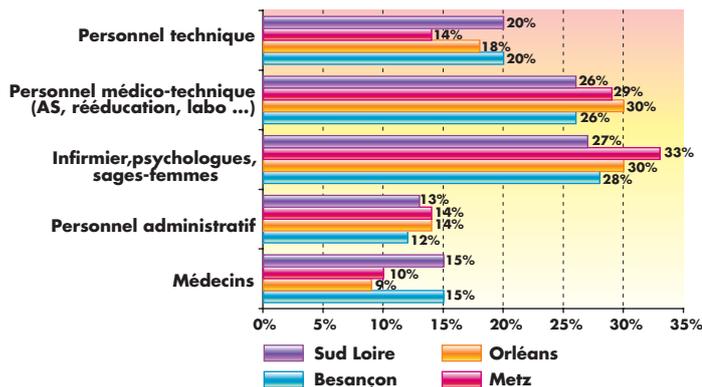


## ▶ La fonction publique hospitalière.

7 721 agents hospitaliers ont été recensés en 2001 sur le Sud Loire, répartis en 27% d'infirmiers, psychologues, ou sages-femmes, 25% de personnel médico-technique (aide-soignant, rééducation...), 20% de personnel technique, 15% de médecins et 13% de personnel administratif.

**D'importantes différences existent quant au niveau de qualification selon les territoires étudiés.** En effet, pour le Sud Loire et l'aire urbaine de Besançon, 15% des agents hospitaliers sont médecins contre 9% à Orléans ou 10% à Metz. Cette sur-représentation de médecins peut s'expliquer par le statut des centres hospitaliers, Saint-Etienne et Besançon disposant d'un Centre Hospitalier Universitaire. Les conventions passées entre les CHU et les UFR de médecine permettent de développer la recherche et l'enseignement au sein des structures hospitalières, d'où des emplois hautement qualifiés plus nombreux (notamment chez les internes et les personnels en médecine généraliste et en spécialités chirurgicales).

Répartition par filière des hospitaliers en 2001



## ▶ Conclusion.

Par rapport aux trois aires urbaines observées, le Sud Loire se caractérise essentiellement par une sous-représentation de la fonction publique d'Etat et territoriale. L'emploi public hospitalier est plutôt bien représenté. En terme de qualification, le poids des cadres est relativement important dans la fonction publique d'Etat. Dans la fonction hospitalière, les médecins sont relativement bien représentés. En revanche, la part des cadres dans l'emploi public territorial (8%) se rapproche plutôt de celle observée pour l'ensemble de la population active sud ligérienne (9% en 1999).

### Note méthodologique

**Territoires étudiés :** le Sud Loire a été comparé dans cette étude avec 3 aires urbaines : Besançon, Orléans et Metz, retenues principalement en raison de leurs effectifs publics quasi similaires avec le Sud Loire.

**Trois fonctions publiques** composent le paysage de l'emploi public : la fonction publique d'Etat, avec les personnels dépendant de ministères, qui travaillent soit au sein des administrations centrales de l'Etat, soit au sein de services déconcentrés situés au niveau régional ou départemental (Préfecture...). La fonction publique territoriale réunit l'ensemble des agents des collectivités locales (Région, Département, Communes) et des établissements publics. La fonction publique hospitalière regroupe le personnel des hôpitaux publics, des maisons de retraite publiques...

**Sources utilisées :** L'INSEE pour les fonctions publiques de l'Etat et territoriale, la DRASS pour la fonction publique hospitalière. Les contractuels sont également comptabilisés.

Les effectifs des grandes entreprises publiques (ex : SNCF, EDF) ne sont pas comptabilisés. La Poste, France Telecom (passé sous statut privé depuis), les Etablissements Publics à caractère Administratif (ANPE...), ont été, en revanche, comptabilisés dans la fonction publique d'Etat.

**Deux années de référence :** 1997 et 2001 (1999 pour la fonction publique hospitalière). Les effectifs des grandes entreprises publiques (ex : SNCF, EDF) ne sont pas comptabilisés. La Poste, France Telecom (passé sous statut privé depuis), les Etablissements Publics à caractère Administratif (ANPE...), ont été, en revanche, comptabilisés dans la fonction publique d'Etat.

**Deux années de référence :** 1997 et 2001 (1999 pour la fonction publique hospitalière).